

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 septembre 2022
N°160

**La Mission French Tech ouvre l'appel à labellisation 2023-2025 des
Capitales et Communautés French Tech au service des enjeux
prioritaires de l'écosystème**

A l'occasion de la Rentrée de la French Tech aujourd'hui à Bercy, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a annoncé le lancement de l'appel à projets pour la labellisation des Capitales et Communautés French Tech en France et à l'international pour la période 2023 – 2025.

Depuis la labellisation de 2019, le réseau des Capitales et Communautés French Tech a permis de renforcer la structuration de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international, contribuant ainsi à faire de la France l'une des nations les plus innovantes, avec un ancrage territorial particulièrement fort.

En majeure partie associatives, les Capitales et Communautés French Tech ont pour rôle de fédérer les acteurs de l'innovation de leur territoire (start-up, structures d'accompagnement, financeurs, grands groupes, centres de recherche...) et de les mobiliser sur des initiatives communes au service du développement des start-up. Leurs actions participent aux orientations stratégiques de l'Etat à destination des start-up tout en intégrant les enjeux locaux de leurs écosystèmes.

Les 119 Capitales et Communautés assurent une présence majeure de la French Tech dans les territoires et à l'international grâce à 13 Capitales dans l'Hexagone, 43 Communautés en France (dont 7 dans les régions et collectivités d'Outre-mer) et 63 Communautés à l'international, réparties entre 49 pays.

Leurs actions sont rendues possibles par la mobilisation de plus de 1 000 bénévoles, en majorité des entrepreneurs, qui s'engagent en tant que Président ou membres des bureaux des Capitales et Communautés.

Forte de ces acquis, la Mission French Tech réaffirme le rôle central des Capitales et Communautés dans le développement de la French Tech, avec pour objectif de

renforcer encore leur maillage territorial et leur intégration dans la conception et le déploiement des actions de l'Etat à destination des start-up.

Les actions des Capitales et Communautés French Tech qui seront labellisées début 2023 s'inscriront ainsi pleinement dans les enjeux prioritaires portés par la Mission French Tech, avec pour objectifs de :

- Faire émerger des entreprises technologiques de rang mondial ;
- Développer un écosystème qui apporte des solutions technologiques aux grands enjeux de société et de souveraineté numérique et technologique, avec une présence renforcée de l'innovation de rupture et des start-up industrielles;
- Ouvrir l'écosystème à tous les talents et tous les territoires, dans les QPV, dans les territoires ruraux, dans l'Hexagone comme en Outre-mer.
- Faire de la French Tech le premier écosystème en Europe en matière de transition écologique en plaçant l'enjeu environnemental au cœur de la dynamique entrepreneuriale de notre pays.

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications : *« Depuis près de 10 ans maintenant, la French Tech repose sur une double conviction. D'un côté, les entrepreneuses et entrepreneurs constituent une source d'innovations et de solutions pour répondre aux grands défis de notre société. De l'autre, les start-up représentent un moteur essentiel pour notre économie, notre souveraineté et la création d'emplois dans notre pays. Fortement implantées dans les écosystèmes qu'elles fédèrent au quotidien, les Capitales et Communautés French Tech sont clés pour adresser les défis sociétaux et environnementaux et pour assurer le rayonnement local et international de nos entreprises innovantes ».*

Clara Chappaz, Directrice de la Mission French Tech : *« La solidité des écosystèmes French Tech, en France et à l'international, nous permet d'envisager une nouvelle étape collective encore plus ambitieuse, incarnée par la labellisation des Capitales et Communautés French Tech pour les trois prochaines années. Notre objectif est de pouvoir, collectivement, accompagner et de répondre toujours mieux aux enjeux auxquels sont confrontées les start-up, et ainsi favoriser leur développement. »*

A propos de la Mission French Tech: La Mission French Tech est la mission de l'Etat chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 13 Capitales et 106 Communautés labellisées, en France et à l'international. Elle accompagne également des start-up en facilitant leurs interactions avec l'administration via un réseau de plus de 60 correspondants French Tech. La Mission French Tech accompagne les start-ups les plus matures à travers le programme Next40 / French Tech 120, mais également des start-ups positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec ses premiers programmes sectoriels : Green20, Agri20 et DeepNum20. Enfin, à travers le programme French Tech Tremplin, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de créer leur start-up, partout en France.

Contact presse du cabinet de Jean-Noël Barrot : presse@numerique.gouv.fr

Contact presse de la Mission French Tech : lucie.roch@finances.gouv.fr